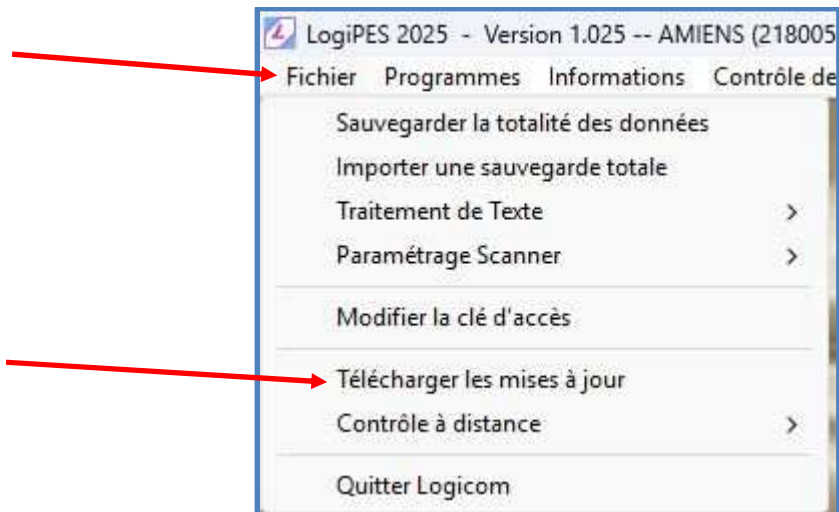


Comment passer en 2026

1) A partir de la page d'accueil...



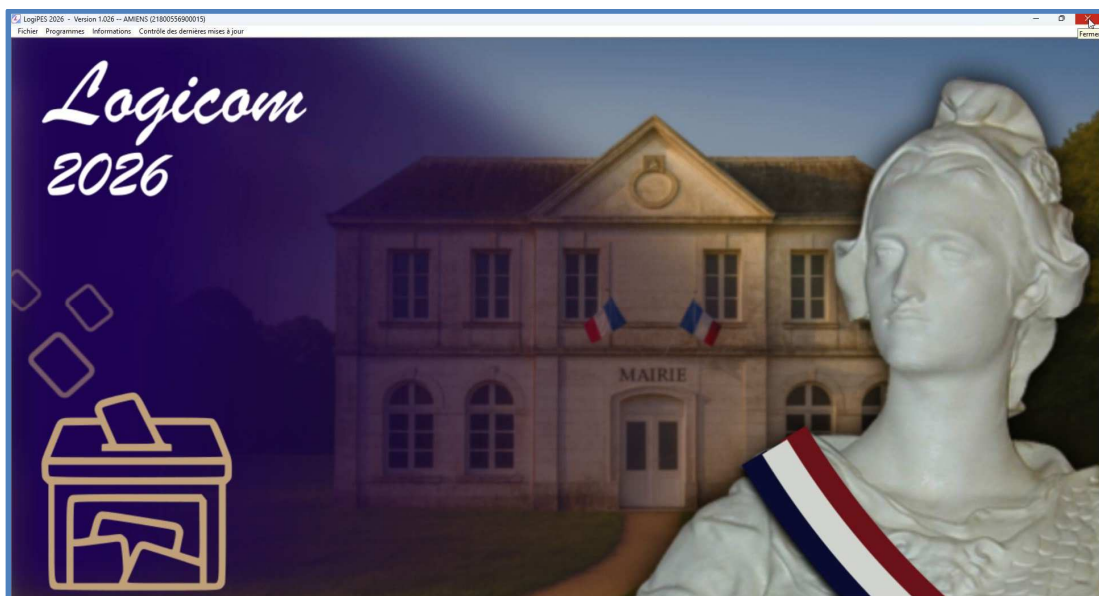
2) Choisir l'onglet

- a. « Fichier ».
- b. « Télécharger les mises à jour ».
- c. « Valider les mises à jour ».

3) Quitter le programme « Logicom ».

4) Ouvrir de nouveau « Logicom » : vous devez alors obtenir la nouvelle page d'accueil.

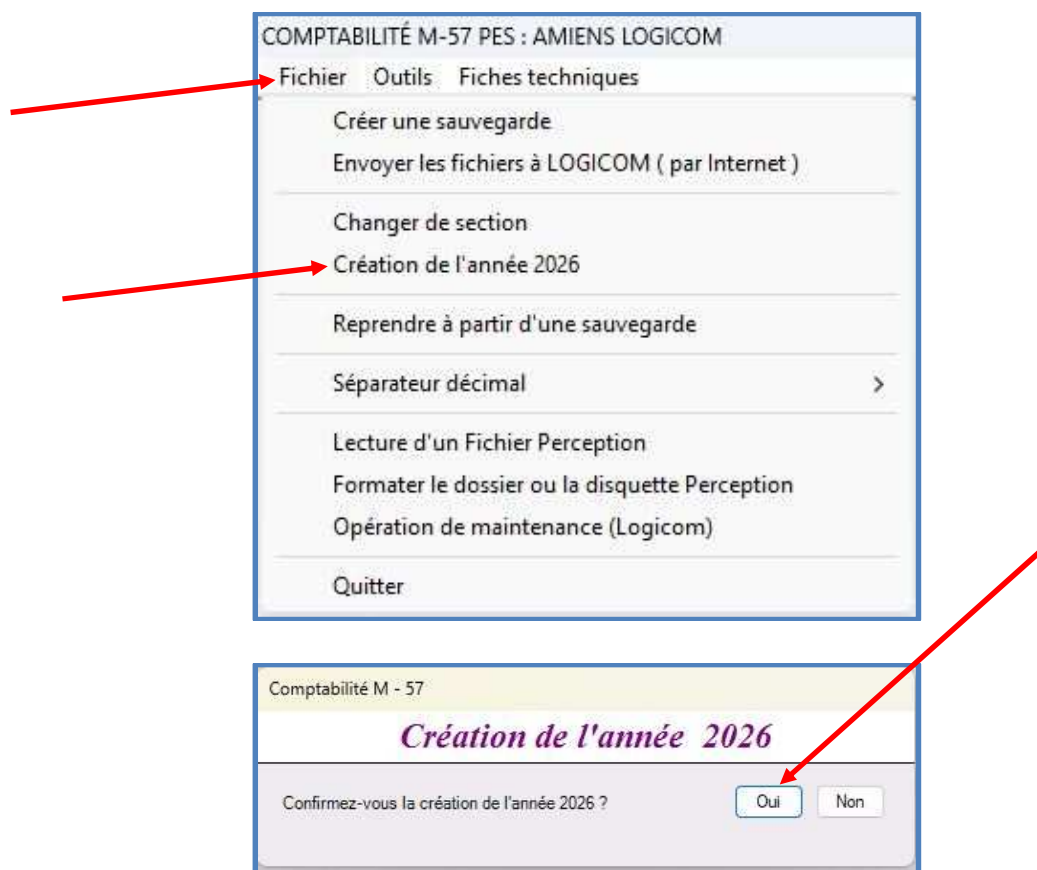
A partir de celle-ci vous aurez accès aux mises à jour en 2026.



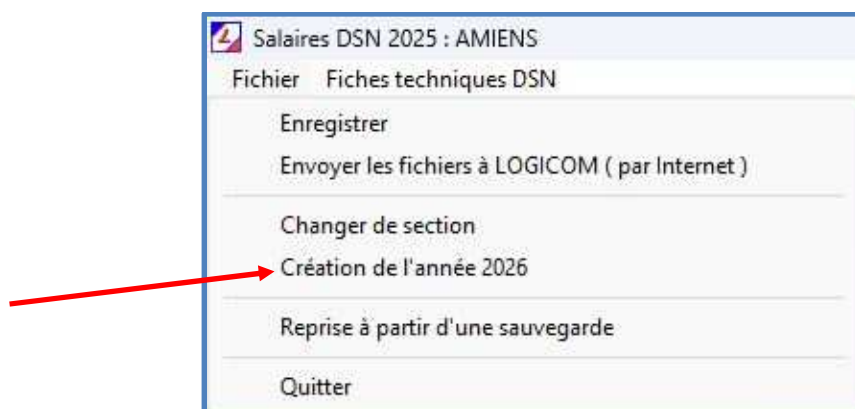
Création de l'année 2026 en comptabilité et en salaires

- Dans les Programmes de « Comptabilité ».

A partir de la M-57 ou de la M49 2025, ouvrir l'onglet « Fichier », et demander : « Création de l'année 2026 ».



- Dans le Programme « Salaires DSN ».



Comme pour la comptabilité, on demandera la création de l'année 2026.

Programme Salaires

Création de l'année 2026

Confirmez-vous la création de l'année 2026 ?

Un tableau vous sera proposé : En principe vous étiez en M57 ou M49 et on cochera l'option :

« Aucun changement de comptabilité pour l'année à venir »

Création de l'année 2026

Liaison Salaires / Comptabilité

☒ Aucun changement de comptabilité pour l'année à venir
☐ Passage à la comptabilité M57 Abrégée
☐ Passage à la comptabilité M57 abrégée Analytique
☐ Passage à la comptabilité M57 développée par nature (-3500 uniquement)
☐ Passage à la comptabilité M57 développée nature et fonctions (obligatoire si +3500 hbits)

Sélectionnez les contrats que vous souhaitez supprimer définitivement sur 2026

x	N° co...	Nom & Prénom	Emploi	Ind	Heures	Cg	Etat
☐	1	LENTE FREDERIQUE	Maire	835	6,2475	E	Activé
☐	2	MATHON LAETITIA	Secrétaire de Maire	603	11	A	Activé
☐	3	CHOPIN FABRICE	Adjoint	835	1,575	E	Activé
☐	4	TRICOIRE MARC	Agent d'entretien	435	20	A	Activé
☐	5	DEVISMES KEVIN	Adjoint	835	1,575	E	Activé
☐	6	WALLET MARIE	Agent d'entretien	0	0	B	Désactivé

☐ **Cocher les inactifs**

Remarque : Si l'on désire supprimer **tous** les inactifs pour 2026, il suffira de cocher la case « **Cocher les inactifs** ». Ces derniers seront retirés du fichier pour 2026.

Attention : Comme tous les ans, nous vous conseillons d'attendre si possible le 15 janvier avant d'éditer les premiers salaires de l'année. Ceci, afin d'intégrer tous les nouveaux taux de 2026. Nous vous les communiquerons par mail dès qu'ils nous seront connus.

Toute l'équipe de « Logicom » vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

